



Chères amies, chers amis,

Pour vous accompagner dans cette rentrée, le Centre des Etudes EuropaNova Academia vous propose une lecture hebdomadaire de la politique européenne.

Nous vous prions donc de trouver dans cette newsletter un panorama synthétique et analytique des développements politiques dans trois domaines de l'actualité européenne que nous suivons tout particulièrement : l'état de l'Etat de droit, le Green Deal et les évolutions géopolitiques.

Bonne lecture !

Elise Bernard  
Edouard Gaudot  
Avec la précieuse assistance de Raphaël Cario et Nericia Nzingoula  
Pour EuropaNova Academia

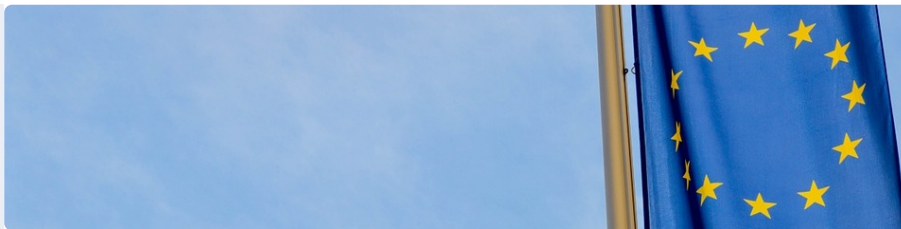


## L'état de l'Etat de droit

Mercredi, **les députés européens [ont approuvé](#) le règlement visant à protéger les fonds de l'Union européenne** contre toute utilisation abusive par des gouvernements d'États-membres contournant l'État de droit.

- Cela fait suite au compromis du Conseil. **Le nouveau règlement s'applique à tous les fonds de l'UE, en gestion partagée à partir du 1er janvier 2021.** Cependant, le compromis prévoit que son application est repoussée aux lendemains des prochaines élections hongroises en 2022, conservant les [risques](#) de pratiques abusives par l'entourage du Premier ministre hongrois.
- **À la suite du compromis avec Budapest et Varsovie, la Commission a relancé le processus d'approbation du Cadre financier 2021-2027, et de la décision sur les ressources propres, qui financera le plan de relance.**
  - Après l'accord sur l'État de droit, le ministre de la justice polonais Zbigniew Ziobro, un partenaire de coalition du gouvernement PiS au pouvoir, [a déclaré](#) qu'il était en désaccord avec la décision du Premier ministre, [estimant](#) le dispositif trop intrusif.
  - "Il permettra à la Commission européenne d'interférer dans les activités du président, du parlement, du gouvernement et même des gouvernements locaux dans presque tous les domaines", [a-t-il déclaré](#), ajoutant que "la décision d'adopter le règlement dans le paquet budgétaire sans garanties juridiquement contraignantes est une erreur.
- **Ces débats méritent une attention particulière il convient cependant de ne pas en faire « un affrontement Est/Ouest » selon les termes de Clément Beaune.** Les mécanismes de sanction de non-respect de l'État de droit s'appliquent à tous les États-membres et il apparaît qu'ils doivent être multipliés car l'Ouest ne peut être exonéré de « toutes régression démocratique ».

Interview exclusive du ministre Clément Beaune



## Europe Géopolitique

Le projet controversé de Nord Stream 2 se trouve à nouveau relancé, alors qu'il a été **confirmé vendredi, par la société d'exploitation du pipeline, que les navires russes ont maintenant commencé à installer les dernières sections du gazoduc au large de l'Allemagne.**

- Le changement d'administration présidentielle ne devrait pas modifier substantiellement la position de Washington où le rejet du projet jouit d'un soutien bipartisan. Le Congrès américain [a adopté](#) de nouvelles sanctions de grande envergure contre le Nord Stream 2 mais a donné à l'exécutif une certaine marge de manœuvre. Ce sera donc à la prochaine administration Biden de décider de son sort.
- **Les Européens sont divisés face au positionnement américain, entre la protection des intérêts stratégiques et la volonté d'imposer des sanctions à Moscou,** particulièrement après l'empoisonnement de l'opposant Navalny qui [avait été](#) suivi d'une réponse européenne.
- **Le projet associe le géant russe de la production de gaz Gazprom à cinq groupes européens :** Uniper (Allemagne), Engie (France), et Wintershall (Autriche) et Shell (Royaume-Uni). Après l'annonce de la reprise du projet, le cours de l'action Gazprom a fait un bond de 3,5 % à la Bourse de Moscou.

Au Sud, l'Europe poursuit ses efforts pour une meilleure autonomie stratégique dans sa politique énergétique. **Les développeurs du Trans Adriatic Pipeline (TAP) ont commencé des études de faisabilité sur le mélange de l'hydrogène avec le gaz naturel que le pipeline acheminera d'Azerbaïdjan,** a déclaré le dirigeant du TAP.

- **Le 15 novembre 2020, le TAP avait commencé ses opérations commerciales.** TAP est la dernière étape d'un projet de 40 milliards de dollars appelé "Southern Gas Corridor", qui transportera 10 milliards de mètres cubes de gaz par an du champ géant de Shah Deniz en Azerbaïdjan vers l'Europe. Relié au gazoduc transanatolien à la frontière gréco-turque, le TAP traverse le nord de la Grèce, l'Albanie et la mer Adriatique avant d'atteindre la côte italienne.
- L'intérêt principal de l'exploration de ce mode de transportation est la possibilité d'importation d'hydrogène par des infrastructures déjà existantes. Cependant cet hydrogène importé devrait être un hydrogène dit « gris » (de sources fossiles).
- **La Commission européenne a posé comme nouvel objectif, à long terme, de soutenir l'hydrogène vert produit à 100 % à partir d'énergies renouvelables.** Cependant, l'UE pourrait s'appuyer également sur l'hydrogène d'origine fossile avec le stockage du carbone comme transition pour développer le marché dans un premier temps, [rapporte](#) Euractiv.
- **Le projet de pipeline TAP a été favorisé par la volonté de l'UE de diversifier les sources de ses approvisionnements énergétiques.** La diminution de la production locale et l'augmentation de la consommation entraînent une hausse de la demande de gaz importé.
- Le soutien au TAP entre dans la politique de l'Union de limiter les nouvelles dépendances énergétiques à la Russie, notamment après les tensions autour du NS2. Comme le [souligne](#) Danila Bochkare, Senior Fellow à l'Institut EastWest, « un transit par la Turquie comporte ses propres défis politiques, compte tenu des tensions récentes entre Ankara et Bruxelles ».
- **Ce pipeline est au croisement des intérêts géopolitiques et environnementaux européens,** la mise en place de la nouvelle politique de l'hydrogène ainsi que la possible refondation de la diplomatie européenne devraient converger vers les plaines d'Asie centrale.

Dans ses dernières semaines d'activité, **l'administration Trump a imposé des sanctions à la Turquie le 14 décembre pour son utilisation d'un système de défense aérienne russe.**

- Le FT rapporte que les sanctions ont été élaborées pour être "aussi légères que possible" afin de tempérer la colère contre M. Erdogan au

Congrès tout en évitant de nuire gravement aux relations militaires entre les États-Unis et la Turquie.

- **La livre turque, qui [a perdu](#) environ 25 % de sa valeur cette année**, a encore baissé vendredi. Le dollar a augmenté jusqu'à 1,8 % par rapport à la monnaie.
- Au dernier sommet européen, les dirigeants des 27 ont convenu d'imposer de nouvelles sanctions contre Ankara pour ce qu'ils ont appelé "ses actions et provocations unilatérales" dans le cadre d'un conflit méditerranéen sur le gaz naturel.
- Euractiv [rapportait](#) que **la proposition de sanctions avait reçu une opposition de l'Allemagne et de la Bulgarie**. Par conséquent, les mesures devraient être relativement légères tout en reportant la décision sur des sanctions plus sévères au prochain sommet en mars, ce qui a incité M. Erdogan à déclarer que "les pays de bon sens" avaient prévalu.

Retrouvez ici l'analyse de Raphaël Cario et Imanuel Leclercq sur les futures relations EU-Egypte



## Green Deal

Lors du Conseil européen de la semaine dernière, **les dirigeants de l'UE ont [approuvé](#) le nouvel objectif climatique pour 2030** qui permettra de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 55 % par rapport à leur niveau de 1990.

- Un des points d'incertitude était que les pays les plus émetteurs menacent de ne pas consentir à une hausse des objectifs. **La Pologne, l'un des plus gros émetteurs de CO<sub>2</sub> de l'Union, notamment à cause de son utilisation massive de charbon pour sa production électrique, y a malgré tout adhéré.**
- Le Parlement européen doit encore approuver le nouvel objectif. **Dans son [entretien avec EuropaNova la semaine dernière](#), le président de la commission environnement, Pascal Canfin, a rappelé que la position dominante au Parlement européen est un objectif de 60% de réductions d'émissions de CO<sub>2</sub>.**
  - Certains parlementaires [souhaitent](#) même une réduction de 65 %, tout comme les ONG WWF ou Greenpeace.
  - Derrière la surenchère politique se trouve le constat réaliste de l'écart croissant entre les mesures effectivement prises par les États-membres et les objectifs des accords de Paris. **Ainsi, les émissions mondiales doivent diminuer de 7,6 % par an, jusqu'en 2030**, pour atteindre l'objectif de 1,5 °C fixé dans l'accord de Paris, selon le rapport des Nations unies sur l'écart des émissions, ce qui [nécessiterait](#) un objectif plus proche des 65%
- La tarification du carbone semble être l'arme privilégiée par l'UE pour répondre à ses nouveaux objectifs.
  - Comme [nous l'avions vu](#), d'après le dernier rapport du cabinet de conseil McKinsey : « Un prix du carbone de 50 €/tCO<sub>2</sub>e rentabiliserait les trois quarts des investissements nécessaires [pour atteindre la neutralité carbone], et un prix du carbone de 100 €/tCO<sub>2</sub>e rentabiliserait 85 % ».
  - **L'UE est prête à revoir et à réformer le système quotas d'émission pour sa troisième phase, qui s'étend de 2021 à 2030.** Le nombre total de crédits carbone devait diminuer à un rythme annuel de 2,2 % à partir de 2021, mais cela reste en deçà de l'ancien objectif de 40 %. Des réductions plus importantes seront nécessaires pour atteindre le nouvel objectif de 55 %.
  - Euractiv [rapporte](#) que **les futurs prix du carbone pourraient dépasser les 75 euros par tonne** et entraînant un coût total de l'achat de quotas pour le secteur énergétique polonais d'ici 2030 estimé dans ce scénario à environ 68,5 milliards d'euros.
  - Selon un [rapport](#) publié le 15 décembre par le Centre sur la régulation en Europe, l'inclusion des transports et du bâtiment dans l'ETS, serait un facteur de réduction du coût des nouveaux objectifs

de l'UE.

Le 9 décembre, le **Parlement et le Conseil [sont parvenus](#) à un accord provisoire sur la mise en place du Fonds de transition juste qui doit atténuer l'impact social du verdissement de l'économie, à hauteur de 17,5 milliards d'euros.**

- Le charbon et le pétrole ne [recevront](#) aucun financement et le démantèlement ou la construction de centrales nucléaires ne seront pas soutenus par le fonds de transition équitable.
- Dans le cadre du nouveau fonds de développement régional, de l'argent est toujours disponible pour le gaz, mais il doit répondre au [critère taxonomique](#) de ne pas causer de dommages significatifs, qui stipule que les émissions doivent être inférieures à 270gCO2e/KWh.

Dans une [déclaration](#) publiée le 9 décembre, **l'Union Française de l'Electricité et huit fédérations énergétiques nationales critiquent l'acte délégué du 20 novembre de la Commission.** Leur principale critique est l'iniquité dont ils accusent la nouvelle classification.

- « Certaines technologies sont considérées comme conformes sans aucun autre examen, tandis que d'autres, comme l'hydroélectricité et le nucléaire, sont soumises à des tests systématiques et lourds »
- « L'hydrogène doit respecter des exigences drastiques en vertu desquelles l'énergie solaire photovoltaïque pourrait même être exclue » concluent-elles.

« Cette taxonomie vise à capturer cette logique de transition, sans tomber dans le greenwashing »  
Entretien avec Pascal Canfin

EuropaNova  
64bis avenue de New York  
75016 PARIS  
[contact@europanova.eu](mailto:contact@europanova.eu)



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur EuropaNova.

[Se désinscrire](#)



© 2020 EuropaNova